

GIP Loire Estuaire
À l'attention de Monsieur le Président
22, rue la Tour d'Auvergne
44200 NANTES

Nos réf. : CF/MA-2016-07-0163
Copie : AELB – Délégation Atlantique

Nantes, le 6 juillet 2016

Monsieur le Président,

Le GIP Loire Estuaire, le CEN des Pays de la Loire et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne s'engagent dans un contrat territorial, le contrat pour la Loire et ses annexes, portant sur le bassin versant « Loire et affluents » en amont de Nantes. Le plan d'actions de ce contrat avait déjà fait l'objet d'une présentation et d'un avis favorable de notre part le 26 mai 2015. Lors de cette séance, le cadre d'évaluation n'avait pu être présenté car il nécessitait un temps de rédaction plus long au vu des travaux conséquents prévus dans ce contrat. C'est pourquoi vous nous avez fait parvenir, suite à sa finalisation ce cadre d'évaluation. Le bureau de la CLE a étudié, en votre présence, son contenu lors de sa réunion du 5 juillet dernier et a rendu un avis favorable.

En effet, ce cadre d'évaluation a été apprécié au regard des objectifs du SAGE notamment son annexe 1. Les objectifs pour le bassin versant « Loire et affluents » sont les suivants :

Enjeux	Objectifs	Priorités
Cohérence et organisation	Faciliter la cohérence entre les objectifs et les projets par une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, des pratiques, etc.	
	Faciliter l'accès d'un public large à l'information sur les projets développés, le fonctionnement de l'estuaire, ses richesses, etc.	
	Définir la maîtrise d'ouvrage des actions du scénario « morphologique » et de celles du SAGE à l'échelle de tout son territoire.	
	Définir avec les acteurs un nouveau cadre d'intervention sur la Loire amont.	

Enjeux	Objectifs	Priorités
Qualité des milieux	Développer les conditions de faisabilité des actions de restauration de la Loire aval : – poursuivre l'investissement dans la connaissance, étudier la faisabilité juridique, financière, sociale, etc. ; – mettre en œuvre une expérimentation et le suivi associé.	
	Conduire l'opération expérimentale sur les épis du programme « amont ».	
	Veiller à la cohérence des interventions ayant pour objectifs la restauration du fonctionnement hydro sédimentaire de l'estuaire et celles liées aux milieux adjacents : fonctionnement hydraulique des marais, submersion naturelle des prairies.	
	Avoir la même exigence sur le programme amont et engager un programme opérationnel sur les annexes hydraulique.	
	Améliorer la transparence migratoire.	
	Travailler collectivement à une réponse aux fonctions émergentes d'aménité tel que l'ouverture progressive au public par exemple.	
Qualité des eaux	Avoir une meilleure connaissance des flux en provenance de l'amont et définir des objectifs de réduction de flux dans le cadre des solidarités amont - aval.	
Inondation	Réduire les incertitudes liées au changement climatique. Engager les procédures permettant d'élaborer un PPRI sur la Loire entre Nantes et Le Pellerin.	

Niveau de priorité des objectifs / valeurs ajoutée du SAGE

Fort

Moyen

Faible

À l'issue des échanges, le bureau de la CLE a émis plusieurs remarques :

- Il souhaiterait que le volet sociologique de ce contrat, qui n'est pas encore formalisé, lui soit présenté une fois terminé. En effet, ce volet est essentiel pour évaluer l'acceptabilité socio-économique de ce contrat sur les usages, les usagers et les politiques locales. Au vu des lourds travaux qui seront menés dans le lit mineur par VNF et de la complexité des dossiers loi sur l'eau qui seront soumis à notre avis, le bureau de la CLE souhaiterait que VNF puisse lui faire un point d'information annuel sur l'avancée de ces travaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.


Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire